LES EMULES D'ESCOBAR

Qui se souvient encore d'Antonio Escobar y Mendoza?Ce casuiste espagnol du I7ème siècle s'était rendu célèbre par son art subtil de faire prendre à ses contemporains des vessies pour des lanternes.

Quoique écrivain fécond,Escobar n'a pas laissé dans les mémoires un souvenir impérissable,si ce n'est par le terme "escobarderie" qui désigne une forme d'argumentation spécieuse,basée sur la mauvaise foi,permettant à son utilisateur de se donner facilement bonne conscience tout en assouvissant des passions pas toujours innocentes.De nos jours l'escobarderie fleurit un peu partout certains hommes politiques la cultivent avec tendresse,mais c'est me semble-t-il,chez les chasseurs qu'on en fait les plus belles récoltes.Jugez en:

Le 29 septembre I980,le marquis Jean de Thézy,organisateur du tir aux pigeons vivants de Thézy-Glimont,dans la Somme,tentait en ces termes de me démontrer l'utilité du tir aux pigeons vivants:

"C'est grâce au tir aux pigeons qu'il y a encore des pigeons dans nos campagnes.Dans le temps,les fermiers ils élevaient des pigeons dans leurs colombiers;ils ne leur donnaient pas d'hormones comme maintenant,c'étaient des vrais pigeons.Alors ils les vendaient au"Tir aux pigeons"et nous on leur coupait la queue pour qu'ils puissent se sauver plus facilement,comme ça,si le pigeon se sauvait et rentrait au colombier,le fermier il reconnaissait son pigeon parce qu'il avait la queue coupée et il était content. Maintenant vous voulez interdire le tir aux pigeons,alors les fermiers ils ne feront plus de pigeons et les colombiers seront abandonnés"

Las! Toute cette belle tirade n'aura pas servi à grand'chose puisque le 5 Octobre I980 paraissait au J.O. le décret 8079I du Ier Octobre I980 stipulant dans son article I3 qu'il était désormais "interdit de pratiquer,sous quelque forme et en quelque lieu que ce soit,le tir aux pigeons vivants,consistant à offrir ces animaux comme cible aux tireurs après les avoir libérés"

Admirez maintenant la finesse d'esprit de M.Miguet,Président de l'Association Picarde des Chasseurs de Gibier d'Eau du Département de la Somme. Mécontent des articles que je fais publier dans le "Courrier Picard" à chaque fois que la radioscopie me montre des plombs de chasse dans le corps d'un oiseau protégé, M.Miguet m'écrivit donc,le 27 Novembre I982 :

"Je réponds donc à cet appel pour vous dire tout d'abord que nous sommes,sans aucun doute possible,les"premiers"Protecteurs de la Nature.Bien avant l'existence de mouvements comme le vôtre, les chasseurs se préoccupaient déjà de la nature;ils ont sans doute été,en effet,les premiers à s'y interesser,car l'origine de la chasse se perd dans la nuit des temps.Je pense que vous ne nous contesterez pas ce droit d'antériorité,pour lequel nous ne tirons d'ailleurs aucune vanité"

Bien sûr,ils n'ont pas le temps d'en tirer vanité,trop occupés qu'ils sont à tirer des Tadornes ou des Hérons!

Mais la palme revient,à mon humble avis,à ces chasseurs du Nord et du Pas de Calais qui ont écrit à M. Crépeau,l'ex-ministre de l'Environnement pour prendre la défense du piège à mâchoires :

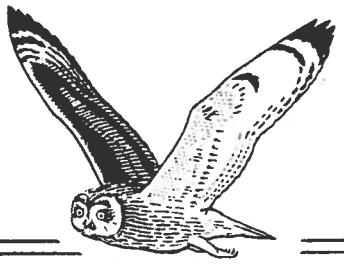
"De tous les pièges actuellement en service,le piège à mâ-

choires reste le plus efficace et le plus sélectif.C'est le seul dont le maniement soit connu d'un grand nombre d'utilisateurs potentiels en voie de disparition à cause des charges de plus en plus élevées.Il offre en outre l'avantage de ne pas être mortel pour les animaux domestiques en divagation pouvant s'y trouver pris accidentellement et dé ce fait être remis vivants à leurs propriétaires sans mutilations et blessures"

Vous avouerai-je que j'ai failli sortir mon mouchoir pour écraser furtivement une larme sincère à l'évocation des "utilisateurs potentiels en voie de disparition"?

On serait tenté de penser en souriant que ce type d'argument n'a vraiment aucune valeur et ne peut convaincre que les imbéciles.Eh bien! Ne sourions pas trop vite car c'est précisément en utilisant des procédés semblables que certaines sociétés de chasse sont en train de se faire reconnaître des Pouvoirs publics comme Associations de Protection de la Nature!

J.-M. THIERY



Au Calendrier

Pour toutes nos sorties,se munir de vêtements de pluie,de bottes livres d'identification,repas tiré du sac pour le midi.
Les enfants d'âge scolaire sont vivement encouragés à participer accompagnés de leurs parents,même non adhérents.

19 Juin: Sortie botanique et ornithologique
Durée:la matinée.
Découverte d'une zone humide,l'île ste Aragone.
Rendez vous à 9h à la pointe d'Herbet,là où la route allant d'Etouvie à Longpré les Amiens franchit la Somme.

18 Septembre: Sortie prévue sur le littoral,les modalités seront précisées par voie de presse

CAMPAGNE G.E.P.O.P. POUR LA PROTECTION DES BUSARDS :

Dans le cadre de la protection des nids de busards dans la Somme le G.E.P.O.P. a produit une affiche et un tract qui seront distribués dans les coopératives agricoles . Nous esperons ainsi sensibiliser les agriculteurs à ce problème et les faire participer à la protection des nids de ces rapaces.
Il est encore trop tôt pour évaluer le succès de cette campagne mais nous vous tiendrons au courant à la fin de la saison de nidification.

Exposition "Le Littoral Picard" du 15 Août au 15 Septembre à la Station d'Etudes quai J. d'Arc St Valery S/Somme